

Lettre de Pierre Messmer à Bernard Cornut-Gentille sur la situation politique au Dahomey (10 novembre 1958)

Légende: Le 10 novembre 1958, Pierre Messmer, haut-commissaire de la République en Afrique-Occidentale française (A-OF), informe Bernard Cornut-Gentille, ministre de la France d'Outre-mer, qu'il craint des troubles au Dahomey. Tandis que les Dahoméens se sont prononcés pour la Communauté française lors du référendum du 28 septembre 1958, Pierre Messmer s'inquiète cependant que plusieurs membres du gouvernement du Dahomey s'opposent à la Communauté et affirment leur solidarité avec le président guinéen Ahmed Sékou Touré.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_pierre_messmer_a_bernard_cornut_gentille_sur_la_situation_politique_au_dahomey_10_novembre_1958-fr-1d719e95-791b-485f-99d5-93b27c4edc81.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

HAUT COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN
AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANÇAISE

CABINET DU HAUT COMMISSAIRE

Le Conseiller Politique

OBJET :

Situation au DAHOMEY.-

N° 404 CP

LE 10 novembre 1958

*h. le ministre
DUCLOS
AP
2*

LE HAUT COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Monsieur le Ministre de la France d'Outre-Mer
- Direction du Cabinet -
27, rue Oudinot
PARIS
(7ème)

SECRET

4 DEC. 1958
13 NOV
15028

ARRIVÉE
7 - DEC. 1958
N° 26/2

La situation politique au Dahomey est assez préoccupante pour que je croie nécessaire d'attirer votre attention sur les conséquences probables de la confusion qui règne, actuellement, dans ce territoire.

Les activistes du Gouvernement dahoméen, qui n'ont aucune assise électorale, animent de plus en plus la politique du Gouvernement et se trouvent en contradiction avec le "pays réel", tel qu'il a fait entendre sa voix à l'occasion du référendum.

On se trouve actuellement dans cette situation paradoxale où l'on voit le Gouvernement du Dahomey solliciter une aide accrue de la France pour construire le port de Cotonou, cependant que plusieurs parmi les membres de ce Gouvernement se posent en adversaires de la Communauté, affirment leur solidarité avec M. SEKOU TOURE, reçoivent un de ses ambassadeurs, et appellent de leurs vœux la naissance des "Etats-Unis du Bénin", où se trouveraient rassemblés le Cameroun, la Nigéria, le Dahomey, le Togo et le Ghana. Le ton de la politique dahoméenne n'est plus donné par le H.R.A., ni même par le Président APITHY, mais par MM. ADANDE et ZINSOU, en fait par le P.D.I. (Parti Dahoméen de l'Indépendance), c'est-à-dire par des hommes politiques qui ne représentent rien sur le plan électoral, mais qui veulent mettre à profit la situation qu'ils occupent au Gouvernement pour mettre en place, dans le pays, l'organisation révolutionnaire qui permettrait à une minorité agissante d'y établir durablement son emprise.

L'opposition U.D.D./R.D.A. met à profit cette situation pour réclamer, avec de plus en plus d'insistance, la dissolution de l'Assemblée Territoriale, obligeant ainsi les modérés du P.R.A.,

MINISTÈRE de la F.O.M.
BUREAU D'ETUDES

Arrivé le 7 NOV. 1958

N° 2814

Transmis le

le

10

1...

seuls éléments représentatifs du parti, à s'aligner, bon gré mal gré, sur la politique des ultras.

C'est ainsi que, le 20 octobre, une circulaire adressée, de Paris, par le bureau politique du P.P.D./P.R.A. à ses Comités locaux annonçait "que le Conseil de Gouvernement et l'Assemblée territoriale étaient confirmés dans leurs fonctions et, qu'en conséquence, il n'y aurait aucune élection". L'U.D.D./R.D.A. a aussitôt redoublé la campagne de protestation entreprise dès le lendemain du référendum, - campagne à laquelle le Gouvernement vient de donner un nouvel aliment en procédant à une série de mutations de caractère politique.

Jusqu'à maintenant, l'intervention rapide du commandement territorial a étouffé des incidents qui, dans certaines régions (ATHIEME, PARAKOU, ABOMEY), auraient pu devenir sérieux. On ne peut pas affirmer qu'il en sera toujours ainsi, d'autant plus que les syndicats - qu'ils appartiennent à l'U.G.T.A.N. ou à la C.A.T.C. -, sont également favorables au renouvellement de l'Assemblée et essaient d'orchestrer le plus petit incident, dans le dessein de paralyser un Gouvernement qui a déjà contre lui une bonne partie de l'Administration.

Tout donne à penser que la tension ne fera que s'accroître, si le Président APITHY ne se décide pas à se débarrasser des Ministres "activistes", et à faire à l'opposition une place honorable dans un Gouvernement d'union. Je demande au Chef de Territoire d'intervenir auprès de lui pour l'engager dans une voie qui paraît conforme, à la fois, à ses intérêts propres, à ceux du Dahomey et à ceux de la Communauté. Au cas où cette démarche devrait demeurer sans effet, je crains que nous ne puissions pas éviter - et cela d'autant moins qu'il y aura eu des précédents -, de procéder, un jour, à la dissolution de l'Assemblée territoriale. Il n'y aurait pas d'autre moyen, en effet, de mettre fin à la confusion qui règne actuellement au Dahomey et qui risque, à trop se prolonger, de provoquer des troubles...

Comp. Unit.

*27
- Lemmer*